



RAPPORT DU DG, JUIN 2015

82^e RR du CA – 13juin15

1. J'ai eu l'occasion, avec le président du Conseil, de rencontrer des fonctionnaires et des députés fédéraux, à Ottawa, le 29 avril dernier, en lien principalement avec le dossier PLOÉ. Nous avons également eu l'opportunité de rencontrer les représentants du Commissaire aux langues officielles, dans le traitement de la plainte portée par le CSFP en lien avec le PLOÉ ; une rencontre avec les avocats a aussi été tenue dans le cadre des dossiers juridiques du CA ;
2. Pendant ce même déplacement, j'ai participé au 3^e colloque sur les iPads, de Thierry Karsenti spécialiste reconnu mondialement. Très intéressant, et qui confirme que le changement est rapide à ce niveau et que nous devons continuer à offrir ressources et développement professionnel au personnel des écoles du CSFP ;
3. Une rencontre téléphonique a eu lieu avec les DG du Canada, lors de la rencontre avec l'ADIGEC (DG du Québec) à Québec le 13 mai dernier. Cela a permis de faire le point sur le plan stratégique du RNDGÉ ainsi que sur les causes juridiques au Canada francophone hors Québec ;
4. Dans le cadre du budget provincial 2015-2016, j'ai rencontré le personnel de l'école des Grands-Vents, en particulier pour traiter du dossier de la 2^e école à St-Jean, question de les rassurer à ce sujet ;
5. Les grandes lignes du budget, pour le CSFP, sont les suivantes : coupure de 3,25 postes en enseignement, 21 000\$ acceptés comme coupure par le MÉ, en lien avec les déplacements des membres du CA du 1^{er} septembre 2015 au 31 mars 2016 (année financière) ; le MÉ demande aussi une coupure de 17 500\$ au niveau du secrétariat, la coupure n'a pas encore été déterminée, mais tout sera fait sur une base équitable ;
6. Par ailleurs le MÉ annonce l'octroi de 75 000\$ pour la technologie (demande en décembre dernier de 340 000\$!!), mais annonce aussi une coupure de 70 200\$ au niveau administratif. Les modalités de cette coupure ne sont pas encore connues... ; bref, ajouts et coupures s'équivalent.



7. Finalement le poste en orthophonie devient permanent, et le MÉ accepte un poste en counseling/orientation, à être comblé dès que possible.
8. Le rapport du consultant, Frank Stanley sur l'école des Grands-Vents est inacceptable pour le CFP, mais rien n'est prévu dans le budget d'immobilisation 2015-2016 du MÉ pour une 2^e école actuellement ;
9. Une rencontre téléphonique a été tenue avec les avocats le 22 mai et s'est continuée le 24 mai pour avancer dans les dossiers juridiques du CA et du CSFP, entre autres pour faire le lien avec la rencontre du 20 mai avec le ministre (par intérim) de l'éducation et le président du CA ;
10. J'ai tenu une rencontre avec les parents de l'école des Grands-Vents, pour les informer correctement de la situation au sujet d'une 2^e école, ainsi que des défis financiers et administratifs qui attendent soit le CSFP ou l'ÉGV, par exemple l'utilisation exclusive des locaux de l'école et non ceux qui relèvent du communautaire. Bref une information complète et exacte.
11. Une nouvelle employée a été embauchée pour combler le poste à la comptabilité et aux ressources humaines. Mme Anne-Claude Arnaud, comptable de formation, a débuté le 1^{er} juin dernier. J'en profite pour lui souhaiter la bienvenue au nom du Conseil.
12. Finalement, j'ai participé avec le président du Conseil, à un souper protocolaire le 21 mai dernier, en présence du Gouverneur général du Canada et du 1^{er} ministre de la province, au Johnson Éco Center.
13. J'ai rencontré les parents de l'école des Grands-Vents jeudi le 4 juin dernier, sans la présence de la directrice de l'école. Le but de la rencontre était de donner une information complète, non biaisée aux parents en lien avec des dossiers importants pour l'école et/ou le CSFP. C'était la 2^e fois que je rencontrais des parents sans la présence de la direction de l'école. J'avais déjà du intervenir l'an prochain, et tenir des réunions avec les parents des élèves d'un groupe de maternel, sur la base d'informations parlant d'attouchements sexuels entre élèves du groupe. J'avais aussi embauché une psychologue externe pour m'assurer des faits, et du bien-être des jeunes. Je devais aussi éviter une confrontation avec la directrice de l'école. Cela avait très bien fonctionné.

Cette section indique les actions prises en regard d'objectifs pour la direction générale :

- **Relations interpersonnelles**

Mode de gestion en lien avec le rapport de RCGT d'octobre 2012 : décentralisation, responsabilisation, imputabilité du personnel. Clarification des dossiers et de leurs responsables. Participation de la directrice des services éducatifs à l'institut d'été du RNDGÉ à Ottawa en 2014, à la demande du DG.

- **Habilités en communication**

Ouverture du réseau internet pour l'ensemble du CSFP. Élaboration et mise en place des six nouveaux sites Web : 5 écoles + le bureau administratif. Chroniques régulières dans le Gaboteur, capsules d'informations sur le site web du CSFP. Visites des communautés des écoles du CSFP. Rencontres régulières de l'équipe de gestion et du personnel du bureau du CSFP. Réalisation d'activités dans des écoles avec différents partenaires, FFTNL, RDÉE.

- **Positionnement stratégique**

Implication auprès du RNDGÉ et de la FNCSF. Rencontre avec Radio-Canada pour la mise en place de projets qui promeuvent l'éducation francophone (projet de création littéraire qui s'en vient à l'automne 2015). Multiples revendications auprès du MÉ depuis l'entrée en poste en octobre 2012 : principalement le financement PLOÉ, le sous-financement du CSFP, l'affectation de personnel rémunéré par le PLOÉ plutôt que par le MÉ. Dans différents dossiers, par exemple en technologie, le CSFP demande un fonctionnement distinct du Conseil anglophone.

Par ailleurs la FNCSF tiendra son assemblée générale annuelle à St-Jean en octobre 2015, qui est aussi son 25^e anniversaire de création.

Participation du DG au processus d'embauche du prochain DG du CFORP en septembre (2015) prochain à Ottawa.

Participation du personnel du CSFP (éventuellement d'élèves) à l'ACELF, à l'APTICA, au GREF sur une base régulière.

À la demande du CA et avec son appui, revendications auprès du MÉ de solutions dans les domaines suivants, en collaboration avec une firme d'avocats : fonds PLOÉ et leur utilisation (par exemple la mise en place d'un projet d'école internationale dès la maternelle) ainsi que l'autonomie du CSFP dans le choix de ses propres projets, sous-financement chronique du CSFP, besoin prioritaire d'une 2^e école dans la région ouest de St-Jean, obtention de la gérance du préscolaire et de la garderie.

À noter que le choix par le DG de ne pas avoir d'adjointe administrative depuis décembre 2012 a permis jusqu'à maintenant une économie de plus ou moins 125 000\$, donc une coupure budgétaire de moins pour le CSFP.

- **Ramifications administratives du mode de gouvernance**

Identification du domaine d'intervention du CA et du CSFP (administration). Clarification auprès du MÉ de l'autonomie politique du CA du CSFP, et que le DG ne répond qu'aux membres du CA. Courte présentation de la part du DG du modèle de gouvernance Carver. Le processus de formation du CA est mis sur la glace (dernière formation fin septembre 2013 sur la côte ouest) en lien avec le processus d'élection de nouveaux membres, et l'aspect financier important avec l'offre de service de RCGT. Par ailleurs les rencontres du CA sont maintenant webdiffusées, ce qui favorise la participation des membres du CA qui n'ont pas à se déplacer à St-Jean. Les économies réalisées ont pu être dirigées vers la technologie en salle de classe, et pour 2015-2016 les économies réalisées (21 000\$) ont été acceptées par le MÉ comme participation aux coupures budgétaires.

Par ailleurs, dans cette perspective de distinction entre gouvernance et gestion, les politiques administratives ont été revues, renommées *directives* administratives. Plusieurs ont été écrites et mises en place après consultation avec le personnel concerné, par exemple : le traitement des plaintes, les devoirs à la maison, une fermeture d'école en cas d'intempéries, l'utilisation d'internet et de la technologie...

Le rapport de RCGT sur l'analyse du CSFP, en novembre 2012, indique bien les défis de l'organisation, tant du point de vue de la gouvernance que de l'administration. La formation poursuivie au PhD en Gestion de l'éducation a comme principal point de vue théorique *Les organisations apprenantes*, soit, globalement, comment rendre les objectifs, les finalités d'une organisation visibles pour tous, amener le personnel à participer au développement de l'organisation, dans une perspective de reddition de compte et d'imputabilité.¹

- **Sensibilité au contexte particulier du contexte de TNL**

Mise en place de réunions de consultation avec les partenaires au Centre administratif, pour écouter leurs demandes. Résultats actuels : relocalisation des associations-fédérations dans des suites qui permettent de meilleures relations de travail (regroupement du personnel par employeur). Rédaction de baux pour des organismes qui n'en avaient jamais eu, ce qui permet alors à tous de participer aux frais d'exploitation du CSCGV. Augmentations identiques de 6% de la valeur des baux en 2015-2016 et 2016-2017, ce qui va permettre de réduire la participation financière du CSFP à cet égard. Les locataires peuvent maintenant sous-louer des locaux qu'ils n'utilisent pas, leur permettant ainsi d'avoir une meilleure santé financière.

Le CSFP demande actuellement la prise en charge administrative du secteur du préscolaire et de la garderie, pour s'assurer d'une continuité de service et que les apprentissages des jeunes soient en concordance avec la mission et la vision du CA du CSFP. Le CSFP a d'ailleurs dû intervenir auprès de ces deux secteurs cette année pour ne pas que les services soient compromis, avec des conséquences éventuellement très négatives pour le CSFP et les communautés francophones.

¹ Senge, Peter M. : The Fifth Discipline: The Art & Practice of The Learning Organization